

ENTENTE EXPOSANT

RÈGLES ET RÈGLEMENTS POUR LES VENDEURS

English version down below (page 4)

Si on me permet d'être un vendeur au marché de Noël de Hawkesbury, Ontario, organisé par la ville de Hawkesbury (également appelé hôte du marché et/ou hôte et/ou gestionnaire/organisateur dans le présent document). J'accepte, en tant que vendeur, les règles et règlements suivants. Je reconnais également que je suis responsable du respect de ces règles et règlements par tout employé, bénévole, membre de la famille ou toute autre personne que j'amène au marché.

Critères de sélection pour les exposants du Marché de Noël de Hawkesbury

➤ **Qualité et originalité des produits**

- Les produits doivent être faits à la main ou conçus de manière artisanale.
- Originalité et créativité dans le design ou la fabrication.
- Présentation professionnelle.

➤ **Thématique et ambiance de Noël**

- Produits en lien avec l'esprit des fêtes (décorations, cadeaux, gourmandises, etc.).
- Esthétique hivernale ou festive dans le kiosque.

➤ **Diversité des produits**

- Éviter les doublons avec d'autres exposants.
- Prioriser les artisans qui proposent des produits uniques ou peu représentés.

➤ **Engagement écologique ou local**

- Utilisation de matériaux durables ou recyclés.
- Production locale ou régionale.
- Emballages écoresponsables.

➤ **Expérience et professionnalisme**

- Participation antérieure à des marchés ou événements similaires.
- Présence en ligne (site web, réseaux sociaux, portfolio).

1- PRODUITS

Le vendeur certifie que tous les produits, réels et/ou intellectuels, apportés au marché ne sont pas de nature adulte. Tout produit ou matériel apporté au marché qui est considéré comme étant de nature adulte peut être retiré de la vue, de la vente ou de la distribution sur le marché par le gestionnaire ou l'organisateur du marché. Si le vendeur refuse de retirer le(s) article(s) identifié(s) par le gestionnaire/organisateur du marché, ce dernier se réserve le droit de faire retirer le vendeur du marché immédiatement, sans remboursement des sommes versées. Le vendeur certifie que tout ce qu'il apporte au marché pour la vente ou la distribution est conforme à toutes les normes et lois gouvernementales. Le vendeur certifie qu'il est légalement en mesure de vendre/distribuer les articles et le matériel qu'il apporte au marché. Si l'un des articles apportés au marché par le vendeur s'avère illégal ou dangereux, le vendeur sera immédiatement retiré du marché et aucune somme

d'argent ne lui sera remboursée.

2- HEURES ET EMPLACEMENT

Toutes les heures d'ouverture du marché seront fixées par la ville de Hawkesbury et distribuées aux vendeurs avant l'événement. Le vendeur s'engage à installer son kiosque/table et à le préparer pour la vente/l'exploitation au plus tard 30 minutes avant l'ouverture du marché et à ne vendre que pendant les heures d'ouverture du marché au public. Le vendeur s'engage à rester sur le marché et à ne pas commencer à emballer les produits et le matériel utilisés sur son kiosque/table avant la fin des heures d'ouverture du marché au public. Si un vendeur souhaite s'installer plus tard ou partir plus tôt, il devra obtenir à l'avance l'accord du responsable du marché ou de l'organisateur. Toute modification des heures d'ouverture du marché autorisée par le gestionnaire ou l'organisateur du marché n'annulera en aucun cas les conditions du présent accord. Toute modification des heures d'ouverture autorisée par le gestionnaire ou l'organisateur du marché n'entraînera pas le remboursement des sommes versées.

L'organisateur du marché se réserve également le droit de modifier le lieu, la date et l'heure du marché si la situation l'exige, sans que cela n'affecte les conditions énoncées dans le présent document ou tout autre document requis pour l'accès au marché. Le montage se fait la veille du marché et le matin du premier jour du marché. Tous les kiosques DOIVENT être installés au plus tard 30 minutes avant l'ouverture du marché. Aucun démontage n'est autorisé avant la fermeture du marché le deuxième jour. Seule la ville de Hawkesbury a le droit de modifier, déplacer ou changer les décorations, la disposition ou tout autre élément relatif à l'espace du marché.

3- DÉCHARGEMENT/CHARGEMENT DES PRODUITS ET STATIONNEMENT

Tous les vendeurs acceptent les horaires et les emplacements fixés par le gestionnaire/organisateur du marché pour le déchargement et le chargement des produits, du matériel, du personnel et de tout autre article apporté au marché. Le vendeur accepte également de garer son véhicule dans une zone désignée par le gestionnaire/organisateur du marché si le vendeur a besoin d'un parking. Le vendeur assume toute responsabilité pour les véhicules amenés sur le site du marché.

4- FRAIS, ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

- Les frais des kiosques sont de 50 \$ (TPS incluse) pour une table de 6 pieds et deux chaises pour l'événement de 2 jours.

Le vendeur s'engage à payer à la ville de Hawkesbury tous les frais susmentionnés avant le 1 novembre 2026, une fois sa demande approuvée. Si un vendeur ne paie pas tous les frais dus au marché, il reconnaît qu'il renonce à son étalage ou à sa table réservée pour le marché. Si un vendeur doit annuler sa réservation d'étal ou de table, il doit le faire par écrit avant le 1 novembre 2026. Les annulations reçues après le 1 novembre 2026 entraîneront la perte totale par le vendeur de toutes les sommes versées à l'organisateur du marché. Il incombe au vendeur de veiller à ce que la ville de Hawkesbury reçoive toutes les communications qui lui sont adressées. La ville de Hawkesbury se réserve le droit d'annuler le marché à tout moment et pour n'importe quelle raison. Si le marché est annulé par l'organisateur, tous les frais payés à l'organisateur par le vendeur seront remboursés. Les remboursements seront effectués par l'organisateur du marché dans un délai et d'une manière jugés appropriés par l'organisateur du marché.

5- KIOSQUES/TABLES/TRAVAILLEURS

Le vendeur accepte la table ou l'emplacement qui lui est attribué par le gestionnaire ou l'organisateur du marché. Une table de 6 pieds de long et deux chaises seront fournies à chaque vendeur. Seuls deux travailleurs seront autorisés à gérer une table de vendeur, ce qui inclut, sans s'y limiter, le personnel, la famille et/ou les bénévoles. Seul le directeur ou l'organisateur du marché peut modifier l'emplacement ou la taille de la table d'un vendeur.

Chaque vendeur ne peut réserver qu'une seule table/un seul emplacement, sauf autorisation du gestionnaire/de l'organisateur du marché : le vendeur assume la responsabilité de tout frais supplémentaire du gestionnaire/de l'organisateur du marché concernant la mise à disposition de tables/d'emplacements supplémentaires. Les vendeurs s'engagent à fournir une housse de table propre et de taille appropriée pour leur table, qui convienne à tous les âges des participants. Le vendeur fournira tous les éléments nécessaires pour décorer et habiller sa table de manière professionnelle et propre. Les produits seront exposés de manière ordonnée et propre. Si un vendeur ne parvient pas à maintenir ses étals/tables dans un état présentable, comme l'a décidé le gestionnaire/organisateur du marché, ce dernier se réserve le droit de retirer le vendeur du marché immédiatement, sans remboursement des frais payés. Seul le gérant/organisateur du marché a le droit de modifier, déplacer ou changer les décorations, la disposition ou tout autre élément relatif à l'espace du marché.

6- LES VENDEURS NE PEUVENT VENDRE QUE LES ARTICLES FIGURANT SUR LEUR DEMANDE D'ADMISSION.

Seuls les articles figurant sur la demande d'un vendeur et ayant été préalablement approuvés peuvent être vendus sur le stand d'un vendeur.

7- IL EST INTERDIT DE FUMER SUR LE TERRAIN ET LES BOUGIES À FLAMME NUE SONT INTERDITES À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT SANS AUTORISATION.

Il est interdit de fumer autour du Complexe sportif, y compris à l'extérieur. Les bougies à flamme nue sont interdites à l'intérieur du Complexe sans autorisation. Tous les vendeurs sont tenus de respecter les règles du marché. La ville de Hawkesbury se réserve le droit de demander aux vendeurs de quitter l'aire du marché s'ils ne respectent pas les règles ou s'ils refusent de le faire.

8- L'ENVOI D'UNE DEMANDE NE GARANTIT PAS L'ACCEPTATION.

Toutes les demandes seront examinées et vous serez contacté(e) pour savoir si votre demande a été acceptée. La ville de Hawkesbury se réserve le droit de limiter le nombre de vendeurs dans une certaine catégorie de produits, et de refuser une demande s'il estime que cette action est dans le meilleur intérêt du marché.

9- NOUVEAUTÉ 2026* CADEAU POUR TIRAGE

Afin de contribuer à l'animation du marché et d'offrir une expérience agréable aux visiteurs, chaque exposant doit obligatoirement fournir un cadeau d'une valeur de 5 \$ à 15 \$, qui sera remis dans le cadre d'un tirage destiné aux visiteurs. Cette contribution est obligatoire pour tous les exposants.

English version

RULES AND REGULATIONS FOR VENDORS

If I am permitted to be a vendor at the Hawkesbury, Ontario Christmas Market organized by the Town of Hawkesbury (also referred to as the Market Host and/or Host and/or Manager/Organizer in this document). As a vendor, I agree to the following rules and regulations. I also acknowledge that I am responsible for compliance with these rules and regulations by any employee, volunteer, family member or other person I bring to the market.

Selection Criteria for Vendors at the Hawkesbury Christmas Market

➤ **Quality and Originality of Products**

- Products must be handmade or crafted in an artisanal manner.
- Originality and creativity in design or production.
- Neat finishing and professional presentation.

➤ **Christmas Theme and Atmosphere**

- Products related to the holiday spirit (decorations, gifts, treats, etc.).
- Winter or festive aesthetic in the booth setup.

➤ **Product Diversity**

- Avoid duplication with other vendors.
- Preference given to artisans offering unique or underrepresented products.

➤ **Environmental or Local Commitment**

- Use of sustainable or recycled materials.
- Local or regional production.
- Eco-friendly packaging.

➤ **Experience and Professionalism**

- Previous participation in similar markets or events.
- Online presence (website, social media, portfolio).
- Ability to manage a booth independently.

1- PRODUCTS

The vendor certifies that all products, real and/or intellectual, brought to the market are not of an adult nature. Any product or material brought to the market that is considered adult in nature may be removed from view, sale or distribution at the market by the market manager or organizer. If the seller

refuses to remove the item(s) identified by the market manager/organizer, the latter reserves the right to have the seller removed from the market immediately, without refund of any sums paid. The seller certifies that everything he/she brings to the market for sale or distribution complies with all government standards and laws. The seller certifies that he/she is legally able to sell/distribute the items and materials he/she brings to the market. If any of the items brought to the market by the seller are found to be illegal or unsafe, the seller will be immediately removed from the market and will not be refunded.

2- HOURS AND LOCATION

All market hours will be set by the Town of Hawkesbury and distributed to vendors prior to the event. Vendor agrees to set up booth/table and prepare for sale/operation no later than 30 minutes prior to market opening and to sell only during market hours open to the public. The vendor undertakes to remain at the market and not to start packing the products and equipment used on his kiosk/table before the end of the market's public opening hours. If a vendor wishes to set up later or leave earlier, he/she must obtain prior agreement from the market manager or organizer. Any change in market opening hours authorized by the market manager or organizer will in no way invalidate the conditions of this agreement. Any change in opening hours authorized by the market manager or organizer will not result in the reimbursement of any sums paid.

The market organizer also reserves the right to change the location, date and time of the market if the situation so requires, without affecting the conditions set out in this document or any other document required for access to the market. Set-up takes place the day before the market and the morning of the first day of the market. All stalls MUST be set up no later than 30 minutes before the market opens. No dismantling is permitted before the market closes on the second day. Only the Town of Hawkesbury has the right to modify, move or change the decorations, layout or any other element relating to the market space.

3- UNLOADING/LOADING PRODUCTS AND PARKING

All vendors agree to the times and locations set by the market manager/organizer for the unloading and loading of products, equipment, personnel and any other items brought to the market. The vendor also agrees to park his/her vehicle in an area designated by the market manager/organizer if the vendor requires parking. The vendor assumes all responsibility for vehicles brought onto the market site.

4- FEES, CANCELLATIONS AND REFUNDS

- Booth fees are \$50 (GST included) for a 6-foot table and two chairs for the 2-day event.

Vendor agrees to pay the Town of Hawkesbury all of the above fees by November 1, 2026, once their application has been approved. If a vendor does not pay all fees due to the market, he acknowledges that he is giving up his stall or table reserved for the market. If a vendor needs to cancel their stall or table reservation, they must do so in writing before November 1, 2026. Cancellations received after November 1, 2026, will result in the total loss by the vendor of all sums paid to the market organizer. It is the vendor's responsibility to ensure that the Town of Hawkesbury receives all communications addressed to it. The Town of Hawkesbury reserves the right to cancel the market at any time and for any reason. If the market is cancelled by the organizer, all fees paid to the organizer by the vendor will be refunded. Refunds will be made by the market organizer in a time and manner deemed appropriate by the market organizer.

5- KIOSKS/TABLES/WORKERS

The vendor accepts the table or site assigned to him by the market manager or organizer. A 6-foot-long table and two chairs will be provided for each vendor. Only two workers will be allowed to manage a vendor table, which includes, but is not limited to, staff, family and/or volunteers. Only the market manager or organizer may change the location or size of a vendor's table.

Each vendor may reserve only one table/space, unless authorized by the Market Manager/Organizer: the vendor assumes responsibility for any additional costs incurred by the Market Manager/Organizer in providing additional tables/spaces. Vendors agree to provide a clean, appropriately sized table cover for their table, suitable for all ages of participants. Vendors will provide all elements necessary to decorate and dress their table in a clean and professional manner. Products will be displayed in a neat and tidy manner. If a vendor fails to maintain his stalls/tables in a presentable condition, as decided by the market manager/organizer, the latter reserves the right to remove the vendor from the market immediately, without refund of fees paid. Only the market manager/organizer has the right to modify, move or change decorations, layout or any other element relating to the market space.

6- VENDORS MAY ONLY SELL ITEMS LISTED ON THEIR APPLICATION FORM.

Only items listed on a vendor's application and approved in advance may be sold on a vendor's stand.

7- SMOKING IS NOT PERMITTED ON THE GROUNDS, AND OPEN-FLAME CANDLES ARE NOT ALLOWED INSIDE THE BUILDING WITHOUT AUTHORIZATION.

Smoking is prohibited around the Sports Complex, including outdoors. Open-flame candles are forbidden inside the Complex without authorization. All vendors are required to respect market rules. The Town of Hawkesbury reserves the right to ask vendors to leave the market area if they do not respect the rules or refuse to do so.

8- SUBMISSION OF AN APPLICATION DOES NOT GUARANTEE ACCEPTANCE.

All applications will be reviewed, and you will be contacted to determine if your application has been accepted. The Town of Hawkesbury reserves the right to limit the number of vendors in a certain product category, and to refuse an application if it deems such action to be in the best interest of the market.

9- NEW 2026 * GIFT FOR DRAW

To contribute to the market's activities and provide visitors with an enjoyable experience, each vendor is required to provide a gift valued between \$5 and \$15, which will be included in a draw for visitors. This contribution is mandatory for all vendors.